


Commune rencontrée :	Carly		
Date de la rencontre :	29/06/2016	Lieu de la rencontre :	Mairie de Carly
Participants à la réunion :	M. Herduin, Maire Mme. Gourdon, Prolog Ingénierie Mme. León Marin, Prolog Ingénierie		
Discussions et questions relatives à l'historique des inondations :			
<ul style="list-style-type: none"> • Débordements de la Liane : 			
<p>M. Herduin nous a signalé les problèmes d'inondations liés aux débordements de la Liane suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Route de la Basse Ville : l'accès à la commune par cette route est coupée lors de forts orages en raison des débordements de la Liane (en 2012, 30 cm d'eau sur voirie ont été constatés) ; Jusqu'à 10 cm d'eau ont été observés dans la maison N°337 Route de la Basse Ville. L'accès à la résidence a été inondé : 30 cm d'eau ont été observés sur la voirie, et une habitation de cette résidence a eu de l'eau dans la cave. En outre, des inondations sont observées au niveau des terrains (prairies) situés en face de la résidence de la Liane. • Rue du Village : le cimetière est inondé lors de forts orages. M. Herduin a signalé qu'auparavant un merlon de protection situé en bordure de l'affluent de la Liane limitait les débordements vers le cimetière. Sur ce secteur, l'inondation s'est au maximum étendue jusqu'à la route pour l'épisode de crue de novembre 2012. D'après lui, la cave de la maison voisine a également dû être inondée. • Route de Samer : M. Herduin a indiqué que la zone d'inondation cartographiée pour la crue de novembre 2012 à proximité des terrains de sport de la commune est exacte. En effet, sur ce secteur les terrains enherbés sont régulièrement inondés : l'eau atteint le talus. • Route de Samer : La route peut être barrée sur un linéaire d'environ 50 m au niveau du point bas lorsque la Liane déborde, ce qui correspond à ce qui avait été cartographié pour la crue de novembre 2012. A noter que les cultures situées le long de ce tronçon ont été inondées lors de l'orage du 23 juin 2016 (20 cm d'eau). 			
<ul style="list-style-type: none"> • Débordements des affluents : <p>M. Herduin a précisé que les inondations observées au droit du cimetière sont également liées aux débordements du ruisseau qui s'écoule à proximité, mais, d'après lui la plupart des inondations sont causées par la Liane.</p> <p>M. le Maire nous a signalé que la maison N°688 Route de Samer n'est pas touchée par les débordements du ruisseau et de la Liane, par contre le risque d'inondation est fort à cet endroit. En effet, le vide sanitaire s'est déjà rempli d'eau.</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • Ruissellement : <p>M. Herduin nous a parlé des inondations sur la commune liées au ruissellement, notamment au droit de l'Impasse des Communes où les problèmes suivants ont été constatés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors de l'orage du 23/06/2016, entre 15 – 20 cm d'eau ont été observés sur voirie. Lors de la visite de terrain avec M. le Maire, nous avons pu constater les traces de la montée des eaux sur les murs de la maison N° 647 Impasse des Communes. 			

- Un important ravinement sur les bas-côtés de la route a été mis en évidence lors de la visite de terrain. M. Herduin a signalé également que les avaloirs situés sur cette rue débordaient lors de fortes pluies.
- La maison N° 458 Impasse de Communes est inondée par des eaux de ruissellement provenant des cultures situées en amont. M. Herduin a évoqué que la maison N° 424 a été également touchée par les inondations (eau dans le garage).
- Au droit du N° 366 Impasse des Communes (point bas), M. Herduin nous a précisé que 5 à 10 cm d'eau (avec boue) ont été observés dans la maison. Ces inondations sont liées également aux eaux qui ruissellent sur le versant situé à l'arrière de la maison.

Sur cette impasse, M. le Maire nous précise que les eaux pluviales sont normalement collectées par une buse Ø1000, qui évacue également le ruisseau provenant des cultures situées en amont.

Discussions et questions relatives aux enjeux :

M. Herduin nous a indiqué que les enjeux sur la commune ont été bien localisés sur la carte.

Discussions et questions relatives aux projets:

M. Herduin nous a parlé d'un projet de 30 logements au droit de la Route de Verlincthun. Il s'agit d'une parcelle sur laquelle était auparavant installée une friche artisanale.

Documents transmis et à transmettre :

M. Herduin nous a transmis le formulaire avec une copie de l'historique des demandes de catastrophes naturelles, liées aux inondations, disponibles sur la commune.